

États Financiers

**Commission scolaire
Western Québec
Le 30 juin, 2016**



**Année financière
Du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016
Rapport sommaire**

**COMMISSION SCOLAIRE
WESTERN QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS ET
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

30 JUIN 2016

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC

30 JUIN 2016

TRAFICS 2015-2016

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

Rapport de la direction

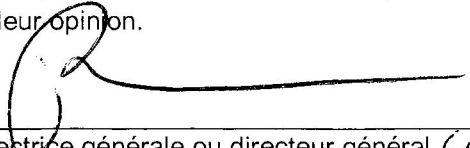
Les états financiers de la Commission scolaire Western Québec portant la signature électronique 5821240348 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

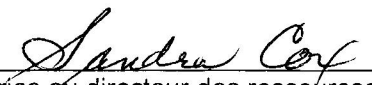
Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information financière, la direction maintien des systèmes de gestion financière et de contrôle interne conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction de la Commission scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil des commissaires surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière.

Les états financiers ont été audités par Raymond Chabot Grant Thornton, auditeurs indépendants nommés par la Commission scolaire, conformément aux Normes canadiennes d'audit. Le rapport des auditeurs indépendants qui accompagne les états financiers expose leurs responsabilités, la nature et l'étendue de leur audit et l'expression de leur opinion.


Directrice générale ou directeur général *(par intérim)*


Directrice ou directeur des ressources financières

Lieu: Gatineau, Qc.

Date: le 18 octobre 2016.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2016

RAPPORT DE LA DIRECTION	3
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	5
ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ	6
ÉTAT DES RÉSULTATS	7
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE	8
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	9
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10
DÉTAIL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ	11-12
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	13-21
LES RAPPORTS DE L'AUDITOR INDÉPENDANT	Annexes

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2016

	2016	2015
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1,027,087	(1,631,238)
Subventions de fonctionnement à recevoir	8,314,850	8,025,342
Subventions de financement à recevoir	5,724,168	5,549,939
Taxes scolaires à recevoir	3,563,310	3,077,850
Débiteurs	2,246,291	2,034,818
Placements à long terme	15,529	78,605
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	20,891,235	17,135,316
PASSIFS		
Découvert bancaire	0	0
Emprunts temporaires	6,000,000	12,500,000
Créditeurs et charges courues	7,705,923	6,065,519
Revenus reportés et perçus d'avance	4,658,677	3,332,266
Provisions pour avantages sociaux futurs	4,891,833	5,175,117
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	72,289,054	64,885,243
Autres passifs	737,778	648,900
TOTAL DES PASSIFS	96,283,264	92,607,045
DETTE NETTE	(75,392,030)	(75,471,729)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	89,674,502	89,232,032
Stocks de fournitures	7,282	7,282
Charges payées d'avance	167,483	114,286
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	89,849,268	89,353,600
SURPLUS ACCUMULÉ		
SURPLUS ACCUMULÉ	14,457,238	13,881,871

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	2016	2015
	\$	\$
Surplus accumulé au début	13,881,872	14,266,917
Surplus/Déficit de l'exercice	575,366	(385,045)
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	14,457,238	13,881,872

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	Budget 2016	Résultats réels	
		2016	2015
	\$	\$	\$
REVENUS			
Subventions de fonctionnement du MEESR	59,952,121	61,782,752	61,338,843
Autres subventions et contributions	205,400	990,789	777,247
Taxes scolaires	18,243,782	18,557,000	17,160,816
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	705,656	1,544,522	1,190,963
Ventes de biens et services	3,785,762	3,211,133	3,269,470
Revenus divers	908,699	1,509,011	1,440,053
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	0	168,710	153,824
REVENUS TOTAUX	83,801,420	87,763,917	85,331,216
CHARGES			
Activités d'enseignement et formation	38,867,019	40,709,863	38,973,236
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	15,574,586	16,674,563	16,854,160
Services d'appoint	10,376,774	10,410,174	10,665,765
Activités administratives	4,593,107	4,394,661	4,538,983
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	11,067,900	11,271,402	11,083,052
Activités connexes	3,322,034	4,039,232	2,999,444
Charges - variation de la provision pour avantages sociaux	0	(283,284)	653,824
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	0	(28,062)	(52,203)
CHARGES TOTALES	83,801,420	87,188,551	85,716,261
DÉFICIT DE L'EXERCICE	0	575,366	(385,045)

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	2016	2015
	\$	\$
DETTE NETTE AU DÉBUT	(75,471,728)	(70,365,084)
Surplus/Déficit de l'exercice	575,366	(385,045)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(5,197,755)	(9,381,145)
Amortissement des immobilisations corporelles plus net sur disposition	4,750,444	4,562,155
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(447,311)	(4,818,990)
Produit moins gain sur la disposition immobilisations corporelles	4,840	7,797
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	(53,197)	89,594
AUGMENTATION DE LA DETTE NETTE	79,698	(5,106,643)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(75,392,030)	(75,471,728)

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	2016	2015
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus/Déficit de l'exercice	575,366	(385,045)
Éléments n'affectant pas les liquidités		
Variation des provisions pour avantages sociaux futurs	(283,284)	653,824
Variation des stocks et charges payées d'avance	(53,197)	89,594
Variation des revenus reportés et perçus d'avance	168,710	153,824
Variation des frais reportés liés aux dettes	51,181	49,263
Amortissement des immobilisations corporelles	4,750,444	4,562,155
Perte ou (gain) sur disposition d'immobilisation corporelles	(28,062)	(52,203)
Variation des actifs financiers et passifs liés au fonctionnement	(11,281,929)	6,542,148
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	(6,100,772)	11,613,560
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(5,197,755)	(9,381,145)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	32,901	60,000
Transfert d'immobilisations dans les immobilisations destinées à la vente	0	0
LIQUIDITÉS UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATION	(5,164,854)	(9,321,145)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Produits d'encaissements de placements à long terme	0	0
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT	0	0
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de dettes à la charge de la c.s.	(187,051)	(187,050)
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	11,574,000	4,140,000
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(3,963,000)	(2,391,000)
Variation des emprunts temporaires	6,500,000	(3,000,000)
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	13,923,949	(1,438,050)
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS	2,658,323	854,365
LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(1,631,237)	(2,485,602)
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	1,027,086	(1,631,237)

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2016

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2016								2015
	Coût				Amortissement cumulé				
	Solde au début	Acquisitions	Dispositions	Solde à la fin	Solde au début	Amortissement de l'exercice	Dispositions	Solde à la fin	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	2,765,638	0	4,840	2,760,798	0	0	0	0	2,760,798
Aménagements									
Aménagements de terrain (10 ans)	462,136	28,083	0	490,218	192,530	46,259	0	238,789	251,429
Aménagements de terrain (20 ans)	2,932,487	242,287	0	3,174,774	634,985	141,154	0	776,139	2,398,635
Bâtiments									
Bâtiments acquis avant le 1er juillet 2008 (35 ans)	78,024,011	0	0	78,024,011	49,975,201	1,362,564	0	51,337,765	26,686,246
Bâtiments (20 ans)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bâtiments (40 ans)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Bâtiments (50 ans)	26,784,701	28,961	0	26,813,662	2,130,250	554,774	0	2,685,024	24,128,638
Améliorations locatives	22,730	0	0	22,730	13,849	2,317	0	16,166	6,564
Améliorations et transformations majeures									
Améliorations et transformations majeures (25 ans)	9,699,098	1,945,917	0	11,645,015	1,191,059	412,976	0	1,604,035	10,040,980
Améliorations et transformations majeures (30 ans)	9,858,839	1,811,161	0	11,670,000	964,305	344,107	0	1,308,412	10,361,587
Améliorations et transformations majeures (40 ans)	8,651,908	1,250	0	8,653,158	826,916	197,790	0	1,024,706	7,628,452
Matériel et équipements									
Mobilier et équipement de bureau	1,487,731	154,600	0	1,642,331	889,107	207,906	0	1,097,014	545,317
Autres équipements	504,467	89,434	0	593,901	123,956	30,978	0	154,934	438,967
Équipement informatique	4,508,244	561,693	0	5,069,936	3,620,559	683,790	0	4,304,349	765,587
Équipement de communications multimédia	2,237,214	213,743	0	2,450,957	1,024,677	359,925	0	1,384,601	1,066,355
Matériel roulant	151,185	7,095	0	158,280	18,799	30,026	0	48,824	109,456
Documents de bibliothèque	524,809	97,896	0	622,705	163,063	52,796	0	215,859	406,846
Manuels scolaires (achats initiaux)	1,112,465	141	0	1,112,606	988,750	97,788	0	1,086,538	26,068
Équipements spécialisés reliés à l'éducation									
Équipement spécialisé (10 ans)	303,359	15,495	0	318,854	114,467	24,360	0	138,827	180,028
Équipement spécialisé (20 ans)	787,500	0	0	787,500	217,018	40,387	0	257,405	530,095
Développement informatique	494,921	0	0	494,921	479,103	12,333	0	491,436	3,485
Réseaux de télécommunications	2,963,711	0	0	2,963,711	1,476,527	148,216	0	1,624,743	1,338,968
	154,277,152	5,197,755	4,840	159,470,067	65,045,121	4,750,444	0	69,795,565	89,674,502

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
DÉTAIL DES CHARGES PAR ACTIVITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	SALAIRES	CHARGES SOCIALES	FRAIS DE DÉPLACEMENT	FOURNITURES ET MATÉRIEL	HONORAIRES ET CONTRATS	ÉQUIPEMENTS ET INVESTIS- SEMENTS	AUTRES CHARGES	TOTAL DES CHARGES 2016	TOTAL DES CHARGES 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION									
Éducation préscolaire	2 178 312	249 870	3 583	17 675	3 421	0		2 452 861	2 806 826
Enseignement primaire	15 528 896	1 810 029	3 056	292 198	1 519			17 635 697	16 887 355
Enseignement secondaire général	12 028 747	1 388 964	3 431	324 196	22 277	0		13 767 615	13 204 588
Formation professionnelle	1 241 025	148 623	21 795	155 469	318 863	95 657	2 309	1 983 741	1 562 363
Enseignement particulier	3 194 976	372 298	1 933	35 474	12 605			3 617 286	3 275 701
Formation général des adultes	1 084 085	125 478	3 915	37 740	1 446	0	0	1 252 663	1 236 403
	35 256 040	4 095 262	37 713	862 750	360 131	95 657	2 309	40 709 863	38 973 236
ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION									
Gestion des écoles et des centres	4,487,060	551,300	49,385	314,815	465,771	0	0	5 868 331	5 924 270
Moyens d'enseignement	842,285	112,525	36,119	62,488	368,005	41,957	0	1 463 379	1 585 159
Services complémentaires	4,916,945	676,858	20,280	78,752	301,962	1,271	0	5 996 069	5 681 938
Services pédagogiques et de formation d'appoint	387,151	49,555	22,718	24,873	119,952	1,861	0	606 110	480 253
Animation et développement pédagogique	954,135	107,979	60,720	39,627	45,658	0	(381)	1 207 740	1 228 083
Perfectionnement - personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	229,246	27,788	148,420	22,156	90,786	0	0	518 397	688,659
Activités sportives, culturelles et sociales	40,911	5,983	16,072	187,839	445,302	0	318,431	1 014 539	1,265,798
	11 857 734	1 531 989	353 714	730 551	1 837 436	45 089	318 050	16 674 563	16 854 160
SERVICES D'APPOINT									
Services alimentaires ou hébergement	0	0	0	0	0	0	0	2 250	5 625
Transport scolaire	0	0	0	0	7,137,469	0	704,676	7 842 144	8 099 178
Service de garde	2,114,500	297,185	14,417	90,584	49,093	0	0	2 565 780	2 560 961
	2 114 500	297 185	14 417	90 584	7 186 562		704 676	10 410 174	10 665 765
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES									
Conseil des commissaires et comités	136,311	7,326	16,648	2,061	32,658	0	0	195 004	329 460
Gestion	2,561,102	310,645	43,263	76,634	449,142	0	24 479	3 465 266	3 296 226
Services et frais corporatifs	227,023	24,215	2 141	30,340	401,494	3,156	0	688 368	853 991
Perfectionnement	0	0	18,067	0	23,002	0	4,954	46 023	59 305
	2 924 436	342 186	80 120	109 035	906 296	3 156	29 433	4 394 661	4 538 983
SOLDES À REPORTER	52 152 710	6 266 622	485 964	1 792 920	10 290 425	143 902	1 054 468	72 189 262	71 032 143

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
DÉTAIL DES CHARGES PAR ACTIVITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2016

	SALAIRES	CHARGES SOCIALES	FRAIS DE DEPLACEMENT	FOURNITURES ET MATERIEL	HONORAIRES ET CONTRATS	ÉQUIPEMENTS ET INVESTIS- SEMENTS	AUTRES CHARGES	TOTAL DES CHARGES 2016	TOTAL DES CHARGES 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE REPORTÉ	52 152 710	6 266 622	485 964	1 792 920	10 290 425	143 902	1 054 468	72 189 262	71 032 143
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS									
MEUBLES ET IMMEUBLES									
Entretien des biens meubles	0	0	0	6,332	39,484	1,499,880	604	1 546 300	1 745 844
Conservation des immeubles	420 646	58 675	34 178	236 621	862 580	3 301 474	2 093	4 916 266	4 365 118
Entretien ménager	1 776 966	252 284	4674.62	30 997	816 943	0	0	2 881 865	2 886 378
Consommation énergétique	0	0	0	1 550 235	0	0	0	1 550 235	1 761 307
Location d'immeubles	0	0	0	0	212 870	0	0	212 870	200 361
Protection et sécurité	0	0	0	5 910	83 334	0	0	89 245	42 490
Améliorations, transformations et rénovations majeures	0	0	0	10,060	64,562	0	0	74 622	81 555
Systèmes d'information et de télécommunications	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	2 197 612	310 959	38 852	1 840 155	2 079 774	4 801 354	2,696	11 271 402	11 083 052
ACTIVITÉS CONNEXES									
Financement	0	0	0	0	0	0	2 194 455	2 194 455	2 235 657
Projets spéciaux	110 432	12 642	1 812	4 131	173 165	0	93 391	395 574	192 699
Rétroactivité	186 024	16 178	0	0	0	0	0	202 202	63 691
Droits de scolarité et ententes	0	0	0	0	0	0	633 476	633 476	426 176
Provisions - mauvaises créances	0	0	0	0	0	0	614 542	614 542	64,994
Prêt de services	(31 673)	0	0	0	0	0	0	(31 673)	(9 562)
Activités extrascolaires	0	0	0	0	0	0	30 657	30 657	25 789
	264 783	28 820	1 812	4 131	173 165	0	3 566 521	4 039 233	2 999 444
AUTRES ÉLÉMENTS									
Charges - variation de la provision pour avantages sociaux	(244 561)	(38 724)	0	0	0	0	0	(283 284)	653 824
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	(28 062)	(28 062)	-52,203
TOTAUX	54 370 545	6 567 677	526 629	3 637 207	12 543 364	4 945 256	4 595 624	87 188 551	85 716 261

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2016

1. STATUTS

La Commission scolaire Western Québec est constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3). La Commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

La Commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Commission scolaire utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers de la Commission scolaire par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des dépenses au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et la provision pour le régime rétrospectif de la CSST. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent : les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2016

Placements à long terme

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût. Les placements à long terme sont réduits **au** moyen d'une provision pour dévaluation de placement lorsqu'une baisse de valeur durable est constatée. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Passifs

Régime de retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux futurs

Les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) ainsi que les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant gagnés par les employés de la Commission scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est portée aux dépenses.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Actifs non financiers

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2016

Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Le coût des immobilisations détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition est égal à la valeur actualisée des paiements exigibles.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Le total des immobilisations inclut :

- des immobilisations corporelles pour 391 254 \$ (1 917 539 \$ au 30 juin 2015) de biens en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, soit 122 157 \$ (63 096 \$ au 30 juin 2015) pour des aménagements et 265 506 \$ (1 850 851 \$ au 30 juin 2015) pour des améliorations et transformations majeures aux bâtiments. Aucun amortissement n'est pris sur ces immobilisations.

Au cours de l'exercice, des immobilisations corporelles pour un montant de 241 977 \$ (40 588 \$ au 30 juin 2015) ont été soit acquise par donation ou pour une valeur symbolique, soit financées en partie ou en totalité par des contributions d'organisations externes au périmètre comptable.

Au 30 juin 2016, le poste *Comptes fournisseurs et charges courues* inclut un montant de 23 250 \$ (63 933 \$ au 30 juin 2015) affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie au passif des revenus reportés, à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les revenus reportés sont virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur et la dépréciation est constatée aux résultats du poste « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2016

Revenus

Subventions et contributions reportées

Les subventions du MEES sont constatées dans l'exercice où la Commission scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de cet exercice. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives, les revenus de subvention versés par le MEES, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que la Commission scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non, et l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2016

3. PLACEMENTS À LONG TERME

	2016	2015
	\$	\$
Hypothèque à recevoir, portant intérêt au taux de 3.85 %, échéant en septembre 2017, encaissable par mensualités de 6 000 \$, capital et intérêts	15 529	78 605

4. EMPRUNTS TEMPORAIRES

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur. L'ouverture de crédit autorisé est de 28 231 247 \$ (25 390 252 au 30 juin 2015). L'acceptation bancaire, échéant le 8 juillet 2016, porte intérêt au taux de 0,85 % et est garantie par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

5. PROVISIONS POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, la Commission scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur. Ce programme permet à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées.

6. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	2016	2015
	\$	\$
Billets à long terme portant intérêt à des taux variant de 1,06 % à 5,40 %, échéant septembre 2016 à décembre 2040, remboursables par subventions du Ministère de l'Enseignement et de l'éducation supérieure.	72 322 000	64 711 000
Frais reportés liés aux dettes	(310 253)	(290 114)
	<u>72 011 747</u>	<u>64 420 856</u>

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2017	12 445 000 \$	2018	18 723 000 \$
2019	3 197 000 \$	2020	4 041 000 \$
2021	2 613 000 \$		

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2016

7. GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2016.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation et ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2016.

	2016	2015
Débiteurs	\$	\$
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 078 279	843 610
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	27 037	0
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	164 791	87 765
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	2 002 324	1 508 785
Sous-total	3 272 431	2 440 160
Provision pour créances douteuses		
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	\$	\$
	- 986 640	-547 977

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Commission scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La Commission scolaire est exposée à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et charges courues à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2016

autres congés) et ses emprunts à long terme. Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers de la Commission scolaire au 30 juin 2016 se détaillent comme suit :

30 juin 2016	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	6 000 000 \$				6 000 000 \$
Créditeurs et charges courues à payer	7 441 114 \$	264 809 \$	0 \$		7 705 923 \$
Emprunts à long terme	12 445 000 \$	25 961 000 \$	5 226 000 \$	28 690 000 \$	72 322 000 \$
Provision pour avantages sociaux	4 891 833 \$				4 891 833 \$

Comparable avec les données du 30 juin 2015

30 juin 2015	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts temporaires	12 500 000 \$				12 500 000 \$
Créditeurs et charges courues à payer	5 945 822 \$	119 696 \$	0 \$		6 065 518 \$
Emprunts à long terme	3 963 000 \$	32 106 000 \$	5 844 000 \$	22 798 000 \$	64 711 000 \$
Provision pour avantages sociaux	5 175 117 \$				5 175 117 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, la Commission scolaire est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2016

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et les emprunts à long terme. Les instruments financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que la Commission scolaire comptabilise ses instruments financiers portant intérêt à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Commission scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu.

8. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, la Commission scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- a) Un montant de 6 375 912\$ (12 751 821\$ en 2015) pour des contrats de transport scolaire, échéant en juin 2017.
- b) Un montant de 2 572 926\$ (2 485 472\$ en 2015) pour des projets de construction, d'aménagement et de rénovations majeures à être réalisés en 2017.
- c) Un montant de 1 548 186\$ (413 750\$ en 2015) pour des contrats d'entretien ménager, échéant jusqu'en juin 2019. Les versements pour les exercices s'élèvent à 575 650\$ en 2017, 479 600\$ en 2018 et à 492 936\$ en 2019.
- d) Un montant de 125 393\$ (20 413\$ en 2015) pour des contrats d'entretien des ascenseurs échéant en juin 2021. Les versements pour les exercices s'élèvent à 32 270\$ en 2017, 22 426\$ en 2018; 22 985\$ en 2019; 23 560\$ en 2020 et à 24 152\$ en 2021.
- e) Un montant de 370 594\$ (398 253\$ en 2015) à verser pour des contrats de coupe de gazon, de rebuts et de déneigement échéant entre 2017 et 2018.
- f) Un montant de 637 716\$ (634 293\$ en 2015) à verser pour des contrats de location de photocopieurs et équipements informatique, échéant jusqu'en mai 2021. Les versements pour les exercices s'élèvent à 179 867\$ en 2017, 177 066\$ en 2018, 137 620\$ en 2019, 109 445\$ en 2020 et à 33 718\$ en 2021.
- g) Un montant estimé de 400 000\$ (0\$ en 2015) pour un contrat de location de locaux avec un apparenté, échéant jusqu'en juin 2020. Les versements estimés pour les exercices s'élèvent à 100 000\$ en 2017, 100 000\$ en 2018, 100 000\$ en 2019, et à 100 000\$ en 2020.

COMMISSION SCOLAIRE WESTERN QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 JUIN 2016

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlées directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations sont divulguées distinctement aux pages 190 et 191 du rapport financier.

Annexes



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du Conseil des commissaires de
Commission scolaire Western Québec

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
1839, rue St-Louis
Gatineau (Québec) J8T 4H3

Téléphone : 819 775-3306
Télécopieur : 819 775-3396
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission scolaire Western Québec portant la signature électronique 5818382024 et présentés dans le format du rapport financier TRAFICS prescrit par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2016 et l'état des résultats, l'état des surplus accumulés, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives présentés aux pages 7 à 280 du rapport financier TRAFICS.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant

sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission scolaire Western Québec au 30 juin 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Autre point

Les informations présentées aux pages 300 à 452 du rapport financier TRAFICS ne sont pas auditées.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Gatineau

Le 18 octobre 2016

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A123812



**Rapport sur les résultats de l'application
de procédures d'audit spécifiées portant
sur des informations financières
contenues dans les états financiers
pour l'exercice terminé le 30 juin 2016**

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
1839, rue St-Louis
Gatineau (Québec) J8T 4H3

Téléphone : 819 775-3306
Télécopieur : 819 775-3396
www.rcgt.com

Au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

À la demande de la Commission scolaire Western Québec, nous avons appliqué les procédures d'audit spécifiées dans le programme de travail de la section V du *Mandat de vérification externe pour l'exercice financier 2015-2016 – Commissions scolaires* et précisées dans l'application informatique produite par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur portant sur des informations financières contenues dans les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 portant la signature électronique .

L'application de ces procédures ne nous a permis de déceler aucun écart. Cependant, ces procédures ne constituent pas un audit des informations financières contenues dans les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 et, par conséquent, nous n'exprimons pas d'opinion concernant ces informations financières.

Ce rapport est destiné uniquement à la direction de la Commission scolaire Western Québec ainsi qu'au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il ne devrait pas être diffusé à d'autres parties.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Gatineau
Le 18 octobre 2016

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A123812